

# 300 jours

# pour une ville plus démocratique



Afin de promouvoir la transparence de notre action auprès des Marseillaises et des Marseillais, point d'étape sur les réalisations des 300 premiers jours.

2200

C'est le nombre de jours que compte un mandat municipal

## Engagés pour faire des conseils municipaux des temps d'échanges réellement démocratiques



**Organisation des Conseils Municipaux sur une journée** (contre une demie journée précédemment) afin de permettre à chaque élu de détailler le contenu des délibérations soumises au vote et de donner des temps de paroles à chaque conseiller municipal souhaitant s'exprimer



**Adoption d'un rythme plus fréquent** pour la tenue des conseils municipaux afin de mieux répartir le volume de délibérations et de laisser plus de temps aux débats lors des séances

## Engagés pour une ville exemplaire



**Conditionner le montant des indemnités** de fonction allouées aux conseillers municipaux, de la majorité et de l'opposition, à leur présence aux réunions du Conseil et des commissions



**Création d'une mission de référent alerte éthique** à la Ville de Marseille, chargée d'accueillir les lanceurs d'alerte témoin ou ayant eu connaissance de faits délictueux, d'examiner la recevabilité des alertes et de déterminer les suites à leur donner

## Engagés pour une vie démocratique plus transparente



**Rendre public le règlement intérieur** du Conseil Municipal sur le site de la Ville. Il détaille notamment le fonctionnement des séances et des travaux des 4 commissions



**Fin des délibérations scannées** ne permettant pas un accès facile aux documents officiels, au profit d'une numérisation complète. Les annexes qui comportent souvent des données personnelles et protégées sont anonymisées et publiées sur demande



**Augmentation progressive** du nombre de jeux de données de la Ville de Marseille disponibles en **open data**

## Engagés pour rendre les marseillaises et les marseillais acteurs de l'avenir de leur ville



**Travail de concertation** mené par chaque élu avec toutes les parties prenantes (citoyennes, associatives, économiques et institutionnelles) avant une prise de décision



Lancement de la démarche d'élaboration des **"Chartes des pratiques démocratiques en secteur"**



Lancement de l'expérimentation des **budgets participatifs** dès 2021



**Création d'une délégation** à la Démocratie locale. Formation des agents aux principes et outils de démocratie participative